

Collège Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz

De nouvelles armes contre le harcèlement scolaire

Dans le cadre du mois contre le harcèlement, le collège de-Gaulle-Anthonioz met en avant les différents dispositifs qu'il a à sa disposition pour protéger les élèves.

Les élèves de 6e ont assisté, lundi 20 et mardi 21 novembre dans la matinée, à un spectacle de théâtre joué par la Super Compagnie. Grâce à une subvention départementale, Hélène Mouchel a créé cette pièce, jouée depuis six ans : « **J'ai une grande habitude des ados. La pièce est basée sur un concept qui libère la parole et qui impacte fortement les jeunes auditeurs.** »

Dans cette pièce, Théo, élève de 4e, est bon élève. Le harcèlement des autres élèves de sa classe modifie son comportement, accentué par l'usage des réseaux sociaux, l'enferme dans un mur virtuel et le pousse à mettre fin à ses jours.

A suivi un échange avec les élèves, où chacun a exprimé ses inquiétudes. Une collégienne a eu même le courage d'évoquer le harcèlement dont elle a fait l'objet en classes de primaire. Les élèves qui le désiraient pouvaient poursuivre la discussion avec Hélène Mouchel après la séance.

Libérer la parole

Le harcèlement est un fléau dont trop de jeunes sont victimes, même en milieu scolaire. Le plan national « pHARe » englobe la prévention et le traitement des situations de harcèlement dans les écoles, les collèges et les lycées. Céline Gressus, principale adjointe du collège, affirme : « **Nous avons voulu, pour ma première année de présence au Neubourg, mener une action de sensibilisation forte en instaurant au sein de l'établissement un mois de lutte contre le harcèlement.** »

Dix ambassadeurs

Ce plan pHARe est articulé autour d'une équipe Ressources, formée d'une CPE, Mégane Jan, de l'infirmière, Christelle Duteurtre, et de quatre enseignants, avec la participation des assistantes sociales. Une formation à la situation de harcèlement a été dispensée à toutes ces personnes.

Dix élèves « ambassadeurs », sélectionnés parmi les quatre niveaux du collège, ont reçu également une formation adaptée à leur âge. Leur rôle commun est de repérer les mises à l'écart de certains et de noter les violences verbales, physiques, dont des élèves seraient victimes, incluant le cyberharcèlement, souvent via les réseaux sociaux. Par ailleurs, tous les élèves ont répondu à un questionnaire, le but étant de les sensibiliser au phénomène du harcèlement et de repérer les collégiens pouvant avoir été touchés par le harcèlement dans leur scolarité.

Deux enquêtes en cours

Alain Grégoire, principal du collège, affirme : « **Lors des années passées, nous avons relevé plusieurs cas de harcèlement, certains suspectés et d'autres avérés. Deux enquêtes sont en cours. C'est un mal présent dans tous les établissements.** »

Céline Gressus informe : « **Une réunion des parents autour d'un café sur le sujet du harcèlement est prévue au mois de mars ou avril. C'est une volonté du collège que de mener cette importante action.** »



Dans la pièce de théâtre, Théo, élève de 4e, voit s'élever devant lui un mur qui le conduira à une fin tragique. En cause : le harcèlement scolaire dont il est victime. Le Courrier de l'Eure



Hélène Mouchel a invité les collégiens de 6e à exprimer leurs inquiétudes ou leur vécu sur le fléau qu'est devenu le harcèlement en milieu scolaire. HC